

## Les bourgs fortifiés de la haute vallée du Lignon



La porte fortifiée de Sauvain au début du XX<sup>e</sup> siècle.  
Carte postale (collection de l'auteur) ©

La fin du Moyen Age coïncida avec les derniers soubresauts de la *Guerre de Cent ans*. Face aux bandes de « tard-venus » qui sillonnaient le pays et à l'action limitée de l'ost (armée royale), les points les plus reculés de la France de l'époque se sentirent obligés de se protéger derrière des systèmes fortifiés plus ou moins développés et efficaces.

Peu de traces des fortifications qui enserraient jadis les bourgs de la haute vallée du Lignon subsistent de nos jours. Cependant, l'étude d'actes anciens et de rares vestiges archéologiques peuvent nous permettre de connaître un peu mieux cet aspect du passé forézien.

### La fortification des bourgs de la haute vallée du Lignon

On notera en premier lieu qu'à Chalmazel, où l'on trouvait un château seigneurial d'importance, il ne semble pas y avoir eu de murs de défense pour les maisons du village. La proximité de la forteresse en question ne justifiant sans doute pas l'érection de telles infrastructures protectrices.

Le cas de Sail-sous-Couzan est quelque peu spécifique. En effet, à l'époque qui nous intéresse, le site d'occupation humaine que nous connaissons de nos jours dans la vallée du Lignon était, sans nul conteste, de moindre importance, l'essentiel de la population semblant alors se concentrer aux pieds des murs de la forteresse de Couzan, à proximité de la chapelle Saint-Sernin <sup>1</sup> (qui était alors église paroissiale). Ces maisons devaient être protégées par un mur apparaissant dans les documents sous le terme de *vingtain* <sup>2</sup>. Dans un dénombrement de 1540, le seigneur de

<sup>1</sup> Saint Sernin ou saint Saturnin, martyr mort à Toulouse vers l'an 250, il aurait été le premier évêque de Toulouse.

<sup>2</sup> Dans son récent ouvrage *Les Hommes et la terre en Forez à la fin du Moyen Age. La seigneurie rurale face aux crises des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles* (Publication de l'université de Saint-Etienne, 2006), Claude Colombet-Lasseigne donne la définition suivante : *Vingtain : taxe égale au vingtième des revenus, dévolue à la construction ou l'entretien du château.*

Couzan précise : *ay dans mad baronny environ six ou sept cens feuz estans de mad juridiction de Cousant, qui sont mes hommes subiectz à la réparation du vinteing et closture de mond chasteau de Cousant*<sup>3</sup>.

Des vestiges ou des mentions de fortifications sont avérés pour trois bourgs de la haute vallée du Lignon : Sauvain, Saint-Georges-en-Couzan et Saint-Just-en-Bas<sup>4</sup>.

D'après les éléments en notre possession, ces bourgs furent, vraisemblablement, fortifiés avant le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Un acte du 14 février 1448 mentionne la cession d'un emplacement de *trois brassées de long sur trois de large* situé dans l'enceinte de Sauvain au profit de divers habitants de Sauvain<sup>5</sup>. En 1892, Vincent Durand pensait que la porte fortifiée existant toujours à Sauvain datait du XV<sup>e</sup> siècle, mais précisait que Sauvain aurait été fortifié dès 1399 selon les informations données par le terrier *Pererii*<sup>6</sup>. En 1548, le bourg fortifié de Sauvain était mentionné dans les actes sous l'appellation de *fort de Saulvaing*<sup>7</sup>.

Par une lettre datée de mai 1457 (ou 1447 suivant les auteurs<sup>8</sup>), le duc de Bourbon, comte de Forez, accordait aux habitants de Saint-Georges-en-Couzan, qui venaient de fortifier leur bourg, la possibilité de prendre trente-huit feux de Saint-Georges-en-Couzan et Sauvain sur les deux cent trente destinés au guet et à la garde du château de Chatelneuf<sup>9</sup>. Un document de 1663, faisant référence à un acte du 9 avril 1458 parle d'*une maison située dans le fort du château dud st george*<sup>10</sup>. A cette date ce bourg semble donc déjà être fortifié.

## L'aspect des bourgs fortifiés

De rares vestiges ou documents nous permettent de connaître la physionomie que pouvaient avoir les bourgs fortifiés de la haute vallée du Lignon.

L'aspect général ramassé de ces bourgs, qui transparait au regard des plans cadastraux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, témoigne toujours du passé fortifié de ces modestes agglomérations groupées autour de leur église. L'emplacement des fortifications de jadis peut se percevoir par le positionnement des rues et des bâtiments donnant une forme circulaire à la partie des bourgs qui était jadis enserrée par ces enceintes de défense.

Les bourgs étaient ceints de murailles. Certains murs encore en place de nos jours dans des propriétés privées pourraient être des vestiges de ces anciennes fortifications. L'épaisseur de ces murs avoisine un mètre. Il est vraisemblable que ceux-ci ont pu, à des époques plus récentes, servir d'appui lors de la construction de bâtiments à usage d'habitation. Une étude archéologique approfondie des bâtiments pourrait confirmer ou infirmer cette hypothèse.

L'entrée dans les bourgs se faisait par des portes fortifiées dont un très bel exemple subsiste toujours de nos jours à Sauvain. L'étude de ce bâtiment permet de supposer qu'à l'origine le niveau du seuil à l'intérieur des fortifications était plus élevé que le niveau actuel de la rue. La démolition des bâtiments jouxtant la porte du côté sud à l'extérieur de l'enceinte en 2003 (avant la reconstruction d'un nouveau bâtiment où se trouve aujourd'hui une partie du musée la *Maison Sauvagnarde*) permit de constater que la base du bâtiment abritant cette porte était talutée sur son côté est. Une description de cette porte fortifiée a été publiée en 1892 suite à l'excursion annuelle de *la Diana*. Le compte rendu rédigé par T. Rochigneux dépeint, grâce aux notes de Vincent Durand, cette porte fortifiée avec les termes suivants : *Cette porte donne accès à un passage conduisant de la place publique à l'église. Elle est à cintre légèrement brisé et s'ouvre dans une tour carrée dont la façade est construite en matériaux de grand appareil. Au-dessus de la porte, un grand cartouche quadrilobé inscrit dans un cercle, puis dans un carré, contenait un écusson rapporté qui a disparu. Plus haut encore, une étroite fenêtre divisée par un meneau horizontal. Il est possible que la tour ait été plus élevée à l'origine. L'arcade percée dans la muraille postérieure de la tour ne paraît pas avoir été munie d'une porte : on devait y suppléer à l'occasion au moyen d'une cloison mobile en planches, ou même d'une simple tenture. L'espace ainsi délimité devait servir de corps de garde ; il était chauffé, à droite en entrant du dehors, par une grande cheminée demeurée intacte ; à gauche est une porte par où l'on gagne l'escalier qui mène à l'étage, près d'une embrasure à*

<sup>3</sup> *L'Ancien Forez*, tome 2, page 53.

<sup>4</sup> Le bourg de Saint-Bonnet-le-Courreau pour sa part ne fut, semble-t-il, jamais ceint de murailles.

<sup>5</sup> Document reçu par Pierre Boucher notaire royal, mentionné dans le *Bulletin de la Diana*, janvier-mars 1903.

<sup>6</sup> *Bulletin de la Diana*, tome 7, compte rendu de l'excursion de la Diana de 1892.

<sup>7</sup> *Ibidem*.

<sup>8</sup> Claude Colombet-Lasseigne : *Les hommes... op. cit.*

<sup>9</sup> ADL B 2071, terrier de Saint-Just-en-Chevalet, inventaire sommaire III, p.150, série 1F 42, cote 237.

<sup>10</sup> J. Barou, M. Perret et S. Viallard : "L'incendie de Saint-Georges-en-Couzan le 3 décembre 1758", *Village de Forez*, 1994.

canon enfilant le fossé en ouest. Le sol du passage a été abaissé de 70 à 80 centimètres et les fondations ont été déchaussées d'autant...<sup>11</sup>.

La présence d'une porte (sans que l'on puisse cependant dire si celle-ci ressemblait ou non à celle de Sauvain) est également attestée à Saint-Georges-en-Couzan. On trouve en effet mention d'un bâtiment d'habitation *situé dans led fort joignant la rue publique tendant de la porte dud fort a lesglise du lieu de matin, aud rue publique à soir et bize*<sup>12</sup>.

Des tours semblent avoir été également présentes, sans que l'on puisse dire si leur nombre était important ou non. Le 28 octobre 1669, au bourg de Sauvain, une sommaire prisée mentionne une maison appartenant à François Crozet habitant du lieu. Le bâtiment en question était alors connu sous l'appellation de *la tour du Merle* (celle-ci était *sittué dans le chasteau dud Saulvain*).

On trouve également trace d'un bâtiment connu sous le nom de *la tour* à Saint-Georges-en-Couzan. Au XVIII<sup>e</sup> siècle le bâtiment se composait d'un rez-de-chaussée et de deux étages (ce qui permet de supposer que le bâtiment en question avait, au minimum, une dizaine de mètres de hauteur). Celui-ci se trouvait devant l'entrée principale de l'église<sup>13</sup>.

Bien que tardives, ces deux mentions semblent témoigner de l'ancienne fonction martiale des bâtiments en question, alors même que leur rôle défensif n'était plus de mise.

A l'extérieur des fortifications, on pouvait trouver des fossés. En 1701 un document fait mention d'une *saigne*<sup>14</sup> *sittuée dans les fossés dud sauvain en très mauvais etat sans closture de haye ny muraille, sy ce n est un coing de murailles*<sup>15</sup>. Cet ancien fossé devait servir de « drain » (d'égout à ciel ouvert ?) puisque le document précise que la saigne *recoit toutes eaux pluvialles dud sauvain*.

En 1892, les traces de ces fossés étaient toujours qualifiées de *très visibles*<sup>16</sup>.

De nos jours, l'emplacement d'une partie de ces fossés semble toujours perceptible derrière le chœur de l'église paroissiale de ce village. Des bâtiments ont, vraisemblablement, été construits de part et d'autre des fossés en question.

## La fin des bourgs fortifiés

La fin du XVI<sup>e</sup> siècle semble avoir sonné le glas de l'existence des bourgs fortifiés dans la haute vallée du Lignon.

Les fortifications de Saint-Just-en-Bas et de Saint-Georges-en-Couzan auraient été démolies en 1596 par M. Bassel maçon de Chalmazel<sup>17</sup>.

Ces démolitions ne furent apparemment pas totales puisque *la tour* de Saint-Georges-en-Couzan, pour sa part, abritait *les petites écoles* de cette paroisse en 1758, date où une grande partie du bourg fut détruite par un incendie<sup>18</sup>.

A Sauvain, on ne trouve pas de mention de démolition des murs de défense. Mais on peut supposer qu'avec des temps plus calmes, des bâtiments à usage d'habitation ont pu venir s'accoler à l'ancien mur d'enceinte (on faisait ainsi l'économie de la construction d'un pan de mur). En 1893, le *Bulletin de la Diana* confirme cette possible réutilisation des murs de fortification (*Les termes d'une liève de Cousan de l'an 1603, qui font allusion à certaine redevance pour des fenêtres et une conduite d'eau à Sauvain, laissent à croire qu'il est question d'ouvertures pratiquées pour le service d'un immeuble adossé intérieurement à un rempart en maçonnerie : on trouve de fréquents exemples de concessions de ce genre à l'époque où les fortifications des bourgs clos commencèrent à être considérées comme de peu d'utilité. Nous estimons donc qu'il y aurait lieu de rechercher attentivement à Sauvain les vestiges qui pourraient encore y subsister d'un véritable mur de clôture*<sup>19</sup>). Cet usage peut également être confirmé par le fait qu'une partie des

---

<sup>11</sup> *Bulletin de la Diana*, *op. cit.*

<sup>12</sup> J. Barou, M. Perret et S. Viillard : *L'incendie...*, *op. cit.*

<sup>13</sup> *Ibidem*.

<sup>14</sup> Nom donné aux terrains humides ou marécageux.

<sup>15</sup> *Requête d'André Reynaud curé de Notre Dame de Sauvain contre Margueritte Michallon veuve de Georges Marchand et Jeanne Arnaud femme de Mathieu Subertat* (Acte passé devant le notaire royal Ducros le 3 août 1701, archives de la Diana).

<sup>16</sup> *Bulletin de la Diana*, *op. cit.*

<sup>17</sup> Informations citées dans les carnets de l'abbé Peyron (Archives de la Diana 1F 4236).

<sup>18</sup> J. Barou, M. Perret et S. Viillard : *L'incendie...* *op. cit.*

<sup>19</sup> *Bulletin de la Diana*, *op. cit.*

fortifications fut utilisée d'une façon civile comme on peut le constater dans un document de 1669 où la *tour du Merle* à Sauvain était une maison d'habitation.

A Saint-Georges-en-Couzan quelques vestiges de fortifications semblent avoir subsisté jusque dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1850, T. Ogier <sup>20</sup> notait concernant les murs de fortifications de Saint-Georges-en-Couzan : *Ces murs sont depuis longtemps détruits quelques débris seulement existent au midi et permettent de juger de la position et de la grandeur de l'ancien village*. En 1876, le docteur Rimaud écrivait : *Quelques traces de fondations sont les seuls restes de l'enceinte que permit de construire en 1447 <sup>21</sup>, le comte de Forez. Quant au château, il fut rasé complètement en 1596 <sup>22</sup>.*

Rares sont donc les témoignages sur les bourgs fortifiés de la haute vallée du Lignon. Ce manque d'informations est d'autant plus dommageable que ces bourgs furent, semble-t-il, fortifiés à l'époque même où Guillaume Revel établissait son fameux *Armorial* présentant nombre de places fortes du Forez.

Dans ce recueil, pour la haute vallée du Lignon, seule la forteresse de Couzan est représentée.

Les fortifications de ces bourgs n'étaient-elles pas achevées ? Guillaume Revel ne les jugea-t-il pas dignes d'intérêt ? L'auteur n'a-t-il pas eu le temps de terminer son travail ? Des pages de cet *Armorial* ont-elles été perdues ? Guillaume Revel a-t-il renoncé à s'aventurer sur les chemins « sauvages » de la haute vallée du Lignon ? Le mystère reste entier.

Stéphane Prajalas

( Village de Forez, n° 106, octobre 2007)



Emplacement probable d'une partie des anciens fossés de Sauvain en janvier 2007.  
Des bâtiments furent construits de part et d'autre du fossé lui-même, en s'appuyant sur l'escarpe  
et la contre-escarpe. Photographie de l'auteur©

<sup>20</sup> T. Ogier : *La France par cantons et par communes*, 1850.

<sup>21</sup> On note ici une différence de dix ans avec le document précité note 8.

<sup>22</sup> Docteur Rimaud : *Voyage à Pierre-sur-Haute et sur les bords du Ligno*, 1876.